

ENCHERES APRES PASSE

Dans ce cours on va étudier les « enchères après passe », il s'agit des ouvertures en 3^{ème} ou 4^{ème} position au palier de 1, après un passe de son partenaire et le silence adverse.

Naturellement il peut s'agir d'une ouverture classique mais aussi selon le SEF d'ouverture faible. L'ouverture faible avec moins de 11pts HL (sauf barrages) était interdite au Carré d'As même en 3^{ème} ou 4^{ème} position, toutefois prévue dans le SEF, elle devient autorisée à Bénodet et notre position pourrait évoluer compte tenu du grand nombre de joueurs qui fréquentent les 2 clubs.

1. Ouvrir faible en 3^{ème} position :

Pourquoi ?

- [?] Perturber les enchères adverses (critère essentiel : cf. barrages).
- [?] La découverte d'un bon fit peut permettre de jouer un contrat partiel en attaque ou en défense.
- [?] Indiquer une entame si ce sont les adversaires qui jouent.

L'inconvénient : votre partenaire ne peut discerner d'un premier abord s'il s'agit d'une ouverture classique ou normale.

[?]

Quand ?

Les conditions sont :

- Un minimum de points (7-8HL NV, ou 9-10HL V) pour que les risques et l'impact d'une chute restent modérés
- Une majeure 5^{ème} exactement, voire 4^{ème} bien tenue et de préférence les P (au moins 6^{ème} on ferait un barrage)

Certains auteurs prohibent d'ouvrir faible en mineure, considérant que cela ne gêne pas les enchères adverses (qui ont probablement une majeure !) et n'indique pas directement au partenaire une longueur, donc n'atteint pas intrinsèquement les 2 autres objectifs... Il sera aussi plus difficile pour votre partenaire de détecter qu'il s'agissait d'une ouverture faible, et cela peut le conduire à vous soutenir à un niveau trop élevé ou contrer les adversaires intempestivement.

Toutefois le SEF ne prohibe pas une ouverture faible en mineure. Les auteurs qui la préconisent, imposent toutefois un nombre de points légèrement supérieur avec 10pts HL et impérativement une mineure 5^{ème}.

L'ouverture faible en 3^{ème} position est une sorte d'« intervention anticipée ». Les objectifs sont identiques, les critères similaires.

2. Ouvrir faible en 4^{ème} position:

Pourquoi ?

Puisque tout le monde a passé, il n'est plus question de barrage... Mais simplement de faire un contrat partiel (ou faire chuter le contrat de défense adverse) et ainsi de marquer des points dans votre colonne plutôt que d'accepter la nullité d'un passe général.

Votre seul souci : **Ne pas ouvrir « pour les adversaires »** Cela s'appelle aussi « réveiller l'eau qui dort ».

Quand ?

Si vous n'avez pas l'ouverture, c'est que les deux camps sont partagés à peu près 20-20. Dans ce cas, le contrat maximum sera bien souvent 2♠. Le camp qui détient les ♠ sera bien entendu avantagé, car il aura souvent le dernier mot.

Si vous ne les avez pas vous-même en main il est moins probable que ce soit votre partenaire qui les détienne que l'un des 2 adversaires. Ne prenez pas le risque de réveiller l'eau qui dort !

En 4ème position, il ne faut ouvrir faible qu'avec des Piques.

Certains préconisent donc l'attitude suivante, dite LOI DE PEARSON, qui compte les points « P » :
Additionnez vos points HL et le nombre de cartes à ♠. Il faut 15 « points P » pour ouvrir.

3. Les Réponses après ouverture en 3ème ou 4ème position

Le répondant ayant déjà passé il a déjà limité ses points H (11 au plus). Ne perdons pas de vue que le répondant ne sait pas s'il s'agit d'une ouverture classique ou faible. Dans le doute, après un passe initial et le silence adverse, **le répondant est amené à modifier son système d'enchère**, en adoptant une attitude prudente (ne pas sauter à un pallier trop élevé si ouverture faible), sans toutefois cacher son jeu (le partenaire à peut être fait une ouverture classique).

Le plus souvent il s'agit de modification de seuil (nombre de points ou longueur). Parfois les changements sont plus drastiques.

Signalons d'abord que l'enchère de 2 SA, dans ces acceptions habituelles disparaît :

Pour ceux qui pratiquent cette convention, **plus question de faire un 2 SA fitté**. Avec un fit seulement 8^{ème} et en cas d'ouverture faible de votre partenaire, vous seriez inéluctablement amené à un contrat final de 3P trop élevé suivant la loi de Vernes (ou de sécurité des atouts) qui stipule que dans les jeux équilibrés, environ une vingtaine de pts dans chaque ligne, il faut se limiter à demander un nombre de levées égal à la longueur du fit.

De même ceux qui pratiquaient le 2 SA significatif de 11pts H et 2 cartes à la couleur, s'exposent avec un partenaire ayant ouvert faible, à chuter les 2 sans atout faute de points H (un repli à la couleur avec seulement 7 cartes dans la ligne étant souvent encore plus catastrophique !)

Changement de couleur :

- **Un changement de couleur sans saut devient non forcing.** (Un ouvreuse faible passera). Il se fait dans la zone 5H 11H et promet non seulement 4 cartes mais **il dénie le fit**.
- **Le changement de couleur avec saut** devient une enchère de rencontre : il promet au moins 14HLD, 4 cartes dans la couleur d'ouverture et une couleur 5^{ème}

1 Sans atout :

L'annonce du sans atout poubelle, habituellement limité à 10 points H traduit l'absence de fit et peut se faire avec 11 points.

Cas du soutien à la couleur :

Le soutien à la couleur se fait essentiellement par répétition de la couleur et suit la loi de Vernes :

- Au palier de 2 avec au moins 3 cartes et 6 10 HLD (inchangé)
- Au palier de 3 avec au moins 4 atouts et au moins 11 12 HLD et un jeu irrégulier
- Au palier de 4 cela reste un barrage avec 5 cartes et limité à 8H

Les splinters classiques, (avec 13 15pts HLD, 4 atouts, un singleton ou une chicane), exprimés par un double saut, ne respectant plus la loi de Vernes ne peuvent plus être réalisés ! Faire un **splinter** suppose donc un 5^{ème} **atout supplémentaire**.

Les 2 autres cas (11 12 HLD et fit 3^{ème} ou 13 15 HLD fit 4^{ème} et singleton ou chicane) seront abordés dans le cours suivant. Ils correspondent à 2 enchères spécifiques le 2T Drury et le 2 SA « Splinter »

4. Développements Ultérieurs

Les éventuels développements ultérieurs (redemande de l'ouvreuse qui aurait ouvert classiquement, 2^{ème} enchère du répondant) sont inchangés. Les développements spécifiques n'existent que pour le 2T Drury et 2 SA « Splinter ».